

vaux publics—National-Canadien ne soit pas persuadé que le brise-lames fasse vraiment l'affaire. On aurait donc fabriqué une maquette du port et des essais seraient faits cet été afin qu'on puisse se rendre compte s'il faudra encore d'autres dépenses. Le ministre devrait pouvoir nous dire quand le transbordeur pourra utiliser ce port. Voilà la grande question. Est-ce que le brise-lames sera prêt cet été et, si on le juge satisfaisant, est-ce que le *Carson* entrera immédiatement en service? A quelle date? Si on juge, d'après les expériences faites sur maquette, que le brise-lames est insuffisant, est-ce qu'on prendra immédiatement les mesures qui s'imposent éventuellement à Port-aux-Basques, ou bien est-ce possible que le projet soit abandonné et qu'on utilise au lieu *Argentia*, ou quelque autre port?

L'autre jour, en lisant le *hansard*, j'ai eu l'impression que tout allait pour le mieux à Terre-Neuve et que, là-bas, tout le monde était satisfait de la situation. Ce n'est pas, cependant, ce que disent les journaux. Si je mentionne la localité d'*Argentia*, c'est parce que d'après le *Citizen* d'Ottawa du 11 avril dernier le ministre des Pêcheries de Terre-Neuve aurait déclaré à l'assemblée législative qu'il demanderait que sa circonscription se retire de la Confédération si ce transbordeur n'a pas son port d'attache à Port-aux-Basques au lieu d'*Argentia*. Apparemment, il n'est pas très content. On ne saurait dire que ce membre du gouvernement de Terre-Neuve est hostile au gouvernement fédéral. C'est un point qu'il faut souligner.

Un journal de St-Jean, le *Daily Star*, commentait cette question l'autre jour en des termes qui n'expriment ni la joie ni la satisfaction. Il disait:

C'est un projet insensé, qui n'a pas une once de bon sens.

On n'y va pas par quatre chemins pour critiquer une entreprise qui a déjà coûté \$21,760,000; il faudrait consulter une boule de cristal pour savoir combien d'argent il faudra encore affecter à ce projet et pour savoir si, même après avoir dépensé cet argent, ces installations pourront être utilisées. L'autre jour, le ministre tentait probablement de dégager la responsabilité de certaines autres personnes plutôt que la sienne mais je dois dire que ses explications n'ont fait qu'embrouiller les choses.

C'est l'honorable député de Broadview, je crois, qui a donné à entendre que le dragage du brise-lames naturel qui se trouve là-bas est la cause d'une partie des difficultés. Le ministre l'a nié avec indignation. Non, a-t-il dit, le dragage n'a rien à voir aux difficultés actuelles. Il s'est ensuite un peu ravisé pour

nous dire que c'est lui qui est responsable de l'établissement de ce que nous pourrions appeler le comité d'enquête, comité qui ressemble un peu à un conseil de guerre sauf que, dans ce cas-ci, il n'y avait personne à fusiller. On a établi un comité d'enquête composé de représentants du National-Canadien et des ministères des Travaux publics et des Transports. On a engagé un ingénieur éminent de Grande-Bretagne. D'après ce que nous a dit le ministre,—nous n'avons pas le rapport sous les yeux,—cet ingénieur a déclaré que les travaux de dragage, si je comprends bien,—c'est aussi ce que nous a dit le ministre,—n'ont pas eu d'effets appréciables. Je ne sais pas ce qu'on entend par là. Il faudrait, je suppose, mettre le mot "appréciable" en lettres majuscules. Sans ce mot, le sens de la phrase se trouve évidemment modifié. Le ministre ne veut pas donner à entendre, j'en suis sûr, que les travaux de dragage se sont révélés inutiles. Ce qu'il veut dire c'est qu'ils n'ont pas causé de dégâts appréciables au port car, autrement, il faudrait reconnaître que cet argent a été gaspillé. Quand le gouvernement s'assure les services d'un ingénieur très expérimenté pour le faire comparaître devant ce comité afin d'étudier la question, il fait l'aveu le plus significatif que nous puissions attendre de lui.

Je le répète, tout dépend de ce qu'on entend par des "effets appréciables". S'il s'agit de dégâts, c'est un aveu. C'est peut-être pour cela que le journal de Saint-Jean dont j'ai parlé déclarait: "Dieu merci, on n'a pas détruit complètement le port." C'était en quelque sorte une euphémisme; peut-être ces paroles sont-elles apocryphes, mais peut-être aussi ne sont-elles pas très loin de la vérité. Voilà la situation comme elle apparaît aujourd'hui. Vendredi dernier, quand le représentant de Greenwood a posé une question au ministre à propos de ce comité, il a dit que c'était lui qui l'avait institué. Quand on lui a demandé pourquoi, il a répondu que c'était afin de réunir tous les intéressés et de discuter quelle mesure on devrait prendre en vue d'assurer la protection supplémentaire nécessaire en vue de permettre au National-Canadien d'utiliser le havre pour son bac. On a donc institué le comité afin qu'il se renseigne sur les mesures à prendre pour permettre au National-Canadien d'utiliser le havre à cette fin.

Monsieur le président, le ministre vient d'une province économe. Les gens de ma propre circonscription sont très économes et prudents. Je suis certain que dans la région il a souvent entendu parler du proverbe selon lequel il faut fermer la porte avant que le cheval soit volé. Je pense que le ministre se trouve un peu dans cette situation aujourd'hui. Il a institué un comité